

DIRECTION DES EXAMENS ET DES CONCOURS

(DEXCO)
BP V 151 ABIDJAN
TEL : 27 20 32 90 95



DEPÔT DES RAPPORTS DE STAGE DU BTS SESSION DE DECEMBRE 2024

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique porte à la connaissance des candidats à la soutenance des rapports de stage du BTS pour la **session de décembre 2024**, de l'ouverture des inscriptions du **lundi 07 octobre au mardi 05 novembre 2024**, selon la procédure suivante :

ETAPE 1 : S'INSCRIRE SUR LA PLATEFORME DU MESRS

- 1- Payer les frais d'inscription (5.000 F CFA) via TresorMoney-TresorPay (*760*2*5*1*4*2#)
- 2- Se rendre sur la plateforme www.examensbts.net pour valider son paiement à l'aide de la référence de paiement obtenue en 1- et remplir sa demande de soutenance
- 3- Imprimer la fiche d'inscription et la fiche d'évaluation du stage à déposer chez le Maître de stage pour la notation

N.B : Vérifier que les informations sont justes et conformes

ETAPE 2 : FAIRE LE DEPÔT DE SON RAPPORT A LA POSTE ACCOMPAGNE DES PIECES SUIVANTES :

- 1- Deux (02) exemplaires du rapport de stage ;
- 2- Une photocopie de l'attestation d'admissibilité ;
- 3- Une copie de la fiche d'inscription.

NB : - les stages effectués dans les établissements ou cabinets de formation ne sont pas valables

- La fiche de notation imprimée lors de votre inscription sur la plateforme doit être renseignée par le maître de stage et transmise par le candidat au jury sous pli fermé, le jour de la soutenance.

Fait à Abidjan le 04 /10/ 2024



P/Le Ministre
P.O. Le Directeur des Examens et des Concours

Djama Adam Mory KONE